

Le 29 septembre 2021

Communiqué de presse

Le Centre National de Gestion lance un dispositif pilote de mentorat en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Le CNG élargit son offre d'accompagnement professionnel en proposant aux managers de la fonction publique hospitalière un dispositif de mentorat, nouvelle démarche de professionnalisation et de développement, complémentaire des dispositifs existants.

Répondant à une attente très forte des professionnels en termes d'accompagnement, le mentorat fait écho à une culture de transmission très présente chez les directeurs et les praticiens hospitaliers.

En effet, le mentorat est un programme d'accompagnement individuel entre pairs sans lien hiérarchique, d'un mentoré par un mentor, qui repose sur un partage désintéressé et réciproque d'expériences entre deux personnes volontaires.

Un dispositif pilote de mentorat est proposé aux managers de Nouvelle-Aquitaine : directeurs issus de la filière sanitaire ou médico-sociale et praticiens hospitaliers en responsabilité d'équipes, de mandats ou de projets. Un partenariat avec « La Cordée », association de promotion de la diversité sociale au sein de la fonction publique, doit permettre à certains de ses membres de rejoindre la démarche.

L'objectif du mentorat est de favoriser la montée en compétences, le partage de la culture hospitalière et médico-sociale, l'entraide et la coopération, en respectant les principes fondamentaux suivants :

- la confidentialité, la réciprocité et la confiance ;
- le volontariat et l'engagement, la bienveillance et le respect ;
- la gratuité ;
- l'évaluation anonymisée des objectifs prédéfinis, non des personnes engagées.

Ce programme se déroulera sur une période de 12 mois, avec la constitution de 6 à 8 binômes. Les candidats mentoré(e)s ou mentors ont jusqu'au 2 novembre pour postuler sur le site Internet du CNG. Après sélection des candidatures, un comité de mentorat proposera le « jumelage » des binômes, en s'appuyant sur les objectifs et attentes des acteurs tout en veillant à l'absence d'enjeux professionnels et géographiques. Mentoré(e)s et Mentors auront jusqu'au 15 décembre pour confirmer leur engagement.

Le lancement des binômes aura lieu le 10 janvier 2022 à Bordeaux, lors d'une journée de sensibilisation et s'achèvera en décembre 2022.

Un retour d'expérience permettra d'évaluer les apports de ce dispositif et la pertinence d'un élargissement du programme à d'autres territoires.

Un Guide du Mentorat (lien actif vers le site Internet) et une Charte de déontologie (lien actif vers le site Internet) et d'engagement encadrent cette démarche innovante, à l'initiative du bureau mobilité développement professionnel, déjà en charge des prestations de coaching et d'ateliers menées par le CNG.

Contact presse CNG :
Claire Demassieux
Responsable de la communication
01.77.35.61.11
claire.demassieux@sante.gouv.fr

Contact presse ARS :
Service communication
ars-na-communication@ars.sante.fr
06 65 24 84 60